



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 13 décembre 2007 — N° 54

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 06.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le Plan stratégique 2007-2010 du Conseil du médicament.

(Dépôt n° 734-20071213)

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Curateur public du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2006.

(Dépôt n° 735-20071213)

M. Fournier, ministre du Revenu, dépose :

Le rapport d'activité du ministère du Revenu résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au Plan d'utilisation au 31 mars 2007.

(Dépôt n° 736-20071213)

M. le président, dépose :

Le tome II du Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2007-2008, soit le Rapport du commissaire au développement durable.

(Dépôt n° 737-20071213)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Thériault (Anjou), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi modifiant le Code des professions et la Loi sur les comptables agréés concernant la comptabilité publique. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 738-20071213)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi modifiant la Loi concernant Le Club de Golf Boucherville. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 739-20071213)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi modifiant la Loi concernant L'Union des municipalités de la province de Québec (Union of Municipalities of the Province of Québec). Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 740-20071213)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant Marie Francine Sonia Sophie Bisson. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 741-20071213)

Le rapport est adopté.

13 décembre 2007

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi constituant la Société du chemin de fer de la Gaspésie. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 742-20071213)

Le rapport est adopté.

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 11 décembre 2007, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 32, Loi favorisant la gestion rigoureuse des infrastructures publiques et des grands projets. Le rapport contient des amendements au projet de loi dont un au titre.

(Dépôt n° 743-20071213)

M. L'Écuyer (Saint-Hyacinthe), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 211, Loi modifiant la Loi concernant la Ville de Varennes. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 744-20071213)

Le rapport est adopté.

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Matane. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 745-20071213)

Le rapport est adopté.

13 décembre 2007

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 12 décembre 2007, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures. Le rapport contient un amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 746-20071213)

Le rapport est adopté.

Dépôts de pétitions

M. Diamond (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 15 citoyens et citoyennes du Grand Montréal, concernant l'application d'une section de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* par la Société protectrice des animaux.

(Dépôt n° 747-20071213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 000 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, concernant le maintien du milieu de vie des résidents du Centre hospitalier Jacques-Viger.

(Dépôt n° 748-20071213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Girard (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 190 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation du salaire minimum au Québec.

(Dépôt n° 749-20071213)

13 décembre 2007

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, deux extraits de pétition concernant le maintien du milieu de vie des résidents du Centre hospitalier Jacques-Viger sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 000 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, par Mme Lapointe (Crémazie) ;
(Dépôt n° 750-20071213)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 000 citoyens et citoyennes de la région de Montréal, par M. Caire (La Peltrie).
(Dépôt n° 751-20071213)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Charbonneau (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 022 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'augmentation du salaire minimum au Québec.
(Dépôt n° 752-20071213)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Camirand (Prévost) retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Camirand (Prévost) dépose :

Trois documents concernant l'octroi d'un contrat par le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil pour le traitement des matières résiduelles provenant de son territoire.

(Dépôt n° 753-20071213)

13 décembre 2007

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Légaré (Vanier) et M. Bérubé (Matane) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la nomination de Nathalie Lambert à titre de chef de mission pour l'équipe olympique canadienne de 2010 à Vancouver, et qu'elle appuie ses efforts afin que le Canada gravisse les marches du podium.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie), M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et M. Dorion (Nicolet-Yamaska) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne le cinquième anniversaire de l'adoption de la loi n° 112, *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Conformément à l'article 146 du Règlement, M. Fournier, leader du gouvernement, propose :

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à une consultation générale à l'égard du rapport déposé par le ministre du Travail sur la mise en œuvre de la *Loi sur l'équité salariale*, et ce à compter du 19 février 2008 ;

QUE les mémoires soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 31 janvier 2008 ;

13 décembre 2007

QUE le ministre du Travail soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Fournier, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 42, Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Règlement sur les points d'inaptitude ;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 39, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives ;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 52, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les régimes de retraite du secteur public.

M. Picard, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'entériner le 19^e rapport préliminaire sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics, et d'organiser ses travaux ;
- la Commission de la culture se réunira en séance de travail afin de discuter du rapport final de la commission à la suite de l'audition du président de la Commission d'accès à l'information du Québec ;
- la Commission des finances publiques se réunira en séance de travail afin de procéder à l'organisation de ses travaux.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, propose que le projet de loi n° 9, Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports (*titre modifié*), soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 9 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi sur la confiscation, l'administration et l'affectation des produits et instruments d'activités illégales.

Après débat, le rapport est adopté.

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 45, Loi modifiant la Loi sur le Barreau.

Après débat, le rapport est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 237 et 268 du Règlement, M. Caire (La Peltrie) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 22 du Règlement et à l'article 35 des Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé, M. Caire (La Peltrie) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales et des Régions, propose que le principe du projet de loi n° 22, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant l'agglomération de Montréal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 22 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 22 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 14 décembre 2007, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 12 h 52, M. Picard, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au vendredi 14 décembre 2007, à 10 heures.

13 décembre 2007

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 13 décembre 2007, à 14 h 48, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Charest, premier ministre, de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente de l'Assemblée nationale, de M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, de M. Ouellette, (Chomedey), et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 9 Loi visant à favoriser la protection des personnes à l'égard d'une activité impliquant des armes à feu et modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports (*titre modifié*)
-

Le jeudi 13 décembre 2007, à 16 h 18, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Picard, troisième vice-président de l'Assemblée nationale, de M. MacMillan, whip en chef du gouvernement, et Mme Vallée (Gatineau), les représentants du premier ministre, de Mme Méthé (Saint-Jean), M. Francoeur (Portneuf), M. Camirand (Prévost), et Mme Lapointe (Groulx), les représentants du chef de l'opposition officielle, de Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) et Mme Doyer (Matapédia), les représentantes de la chef du deuxième groupe d'opposition, et de Mme Mignolet, directrice du Secrétariat de l'Assemblée et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 49 Loi modifiant la Loi sur Services Québec et d'autres dispositions législatives
- n° 51 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec, la Loi sur l'assurance maladie et la Loi sur les services de santé et les services sociaux
- n° 56 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 213 Loi concernant la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures

Le Président

MICHEL BISSONNET